

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 7 (1899)

Heft: 27

Artikel: Rome et le mensonge : l'affaire Dreyfus et le cléricalisme

Autor: Michaud, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-403455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ROME ET LE MENSONGE.

L'affaire Dreyfus et le cléricalisme.

Le Christ a tracé du pharisaïsme une caractéristique que les vrais chrétiens ne devraient jamais oublier : les pharisiens sont des hypocrites qui veulent paraître vertueux ; dans leur âme il n'y a que la pourriture et les ossements de la mort, mais extérieurement ils blanchissent leur sépulcre. Mentir et tromper, telle est leur œuvre, et cela, dans le but de dominer et d'exploiter leurs victimes. Et les prophètes que Dieu leur envoie pour leur prêcher la vérité et pour les ramener à la justice et à la religion, ils les persécutent, les flagellent, les crucifient, les mettent à mort. *Jerusalem, quæ occidis prophetas !...* Il faut lire et relire sans cesse cet admirable chapitre XXIII de saint Matthieu : il jette sur toute l'histoire de l'Eglise chrétienne une lumière qui montre le christianisme dans son vrai jour. Le pharisaïsme, en effet, n'a pas été moins criminel chez les faux disciples de Jésus que chez les juifs. C'est partout et toujours le même mensonge, le même procédé, la même perfidie, la même haine de la vérité et la même cruauté contre les envoyés de Dieu. La synagogue du Vatican, avec son *pontifex maximus*, a hérité de toutes les ambitions, de tout l'esprit de domination, de toute l'hypocrisie et de toute la corruption de la synagogue juive. Le temps et les noms ont changé, mais les choses et les vices sont restés. Chaque verset de ce chapitre XXIII est un chapitre de l'histoire de la papauté romaine. C'est à ses actes et à ses œuvres qu'il faut la juger.

Pour me borner dans cette courte étude, je circonscrirai ma pensée et la réduirai à ce seul point central, à savoir : la déformation de la conscience humaine par l'esprit de mensonge dans l'Eglise romaine ; en d'autres termes, comment, dans l'Eglise romaine, à force de pratiquer le mensonge, on en est arrivé à faire du mensonge non pas seulement un acte isolé et exceptionnel, mais un procédé habituel et constant, et même un moyen de satis-

faire la piété et de fortifier la religion : *pro pietate mentiri!* En sorte que Jésus, qui a flagellé les faussaires et les hypocrites comme ses plus grands ennemis, est censé couvrir aujourd’hui de son nom et de sa sainteté tous les fabricants de mensonges et de falsifications qui se rattachent au « jésuitisme » et au « vaticanisme » ! Cette ironie des choses ne constitue-t-elle pas déjà, à elle seule, le plus incroyable et le plus audacieux mensonge qui se puisse imaginer ? Telle est cependant la réalité.

Commençons par le fait qui trouble actuellement le monde entier, fait palpable en quelque sorte et au sujet duquel toute illusion semble impossible : *l'affaire Dreyfus*, affaire qui n'implique pas seulement la condamnation illégale et injuste d'un officier *juif*, en 1894, d'après des documents faux, mais encore toute une série de faux fabriqués à dessein pour soutenir le premier mensonge et la première injustice, et, bien plus, toute une série d'arguments faux, inventés à dessein pour soutenir tout cet échafaudage d'iniquités conscientes et voulues. Voilà ce que j'appelle la déformation de la conscience par l'esprit de mensonge ; et voilà le fait dont le clergé papiste, à la presque unanimité, et dont les journaux papistes, à l'unanimité (si je ne me trompe), se sont rendus coupables. Nous avons été témoins oculaires et auriculaires de cette scandaleuse et monstrueuse campagne, et nous disons que ce fait notoire est une démonstration claire, positive, irréfutable, de ce en quoi consiste réellement la mentalité papiste, et de ce qu'une société peut devenir, dans l'ordre moral et religieux, sous la domination de l'esprit jésuitico-romain. Nous publions cette étude dès maintenant, parce que nous craignons que, dans quelque temps, l'amour-propre national et l'amour-propre ecclésiastique, profondément humiliés en France de toute cette horrible histoire, ne cherchent à la voiler et même à la dénaturer aux yeux de la postérité. Il vaut mieux photographier les choses sur place et les livrer à ceux qui veulent être exactement renseignés, dans toute leur vérité objective, si triste qu'elle soit.

Avant d'entrer dans le fond de notre argumentation, rappelons quelques faits et quelques raisonnements, nécessaires pour l'intelligence exacte de la question.

I. — Quelques faits.

C'est un fait que des faux ont été fabriqués et utilisés en 1894 pour déterminer la condamnation de l'officier juif Dreyfus ; et que, depuis, d'autres faux ont été ajoutés à cette première série dans le but de démontrer la légalité et le bien-fondé de cette inique condamnation. « La question ne sera pas posée. » Cette

phrase avec laquelle les juges, dans le procès Zola, fermaient la bouche à ceux qui réclamaient la lumière, est phénoménale. Pour tout homme droit, la recherche de la vérité est le premier devoir ; pour tout juge impartial et consciencieux, c'est une obligation primordiale d'accueillir et même de provoquer tous les éclaircissements possibles. Eh bien ! ce devoir élémentaire, cette obligation essentielle, les juges, sous la pression manifeste du gouvernement d'alors, les ont violés. Ils n'ont pas voulu être éclairés, ou plutôt ils ne l'étaient que trop, et ils n'ont pas voulu que le public le fût, afin que leur parti pris de condamner bon gré mal gré l'innocence ne fût pas entravé. N'est-ce pas abominable ? N'est-ce pas odieusement ridicule ? « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur », disait La Rochefoucauld.

C'est un fait non moins exorbitant que le colonel Picquart a été emprisonné comme un vil criminel et maintenu en prison pendant 331 jours¹⁾, uniquement pour avoir signalé au gouvernement des pièces fausses destinées à tromper le public, et pour s'être engagé à en démontrer la fausseté devant des experts ; tandis que ce même gouvernement a laissé en liberté les faussaires Esterhazy (ancien zouave du pape), Du Paty de Clam, etc.²⁾

C'est un fait que les défenseurs de l'innocence, ceux qui ont demandé que la lumière fût faite sur tous les points obscurs de cette affaire, ont été traités de gens achetés et corrompus, de menteurs, de mauvais patriotes, etc. ; c'est un fait qu'on a sollicité le gouvernement de sévir contre eux, uniquement à cause de leur prétendu crime de réclamer la vérité et la publication des enquêtes au grand jour. Or n'est-ce pas prodigieux que les défenseurs du droit, de la loi, de la justice, de la vérité, soient traités de menteurs par des menteurs, de rebelles par des rebelles, de traîtres par des traîtres !

C'est un fait que ceux qui ont voulu étouffer la révision ont remplacé la discussion par les injures, qu'ils ont insulté grossièrement leurs adversaires ; que, d'ailleurs, l'injure et la calomnie sont les procédés ordinaires du parti papiste ; que celui-ci a toujours cherché à discréditer avant tout ses contradicteurs, afin de se dispenser de les réfuter, discréditer étant plus facile que réfuter. On a vu de la sorte, simultanément, le parti ultramontain lancer, en Autriche, toute espèce de vilenies contre les catholiques

¹⁾ Du 13 juillet 1898 au 9 juin 1899 ; et même, en comptant les 45 jours de prison préventive au Mont-Valérien, on a un total de 376 jours.

²⁾ Du Paty de Clam n'a été arrêté que le 2 juin 1899 ; et le général chargé de faire l'enquête sur ses faits et gestes a été le général Tavernier, celui-là même qui avait conclu à l'innocence d'Esterhazy ! Voir l'article intitulé : *Assez !* par Fr. de Pressensé, dans *l'Aurore* du 2 mai 1899.

qui, las du joug de Rome, se faisaient protestants¹⁾, et vomir, en France, contre les partisans de la lumière et de la justice, les injures les plus écœurantes. C'est ainsi que M. Georges Duruy, par exemple, a été accusé de « trahison » et a vu ses cours à l'Ecole polytechnique quelque temps suspendus par le ministre Freycinet, pour avoir publié dans le *Figaro* du 22 février 1899 un article intitulé: *Vérité!* article qui était la modération, la justesse et la raison même.

C'est un fait que M. de Cabrières, évêque de Montpellier, a cherché à organiser en février 1899 une cérémonie publique et officielle (un service solennel pour le repos de l'âme de Félix Faure), en s'entendant seulement avec le général sans le préfet, dans le but d'affirmer la prétendue prédominance de l'autorité militaire sur l'autorité civile, contrairement à la constitution du pays. C'est un fait que le gouvernement, au lieu de punir cette atteinte à l'ordre public, est resté inactif, laissant le préfet se plaindre directement à l'évêque; tandis que, quelques jours après, ce même gouvernement a frappé d'une mesure disciplinaire et privé de son traitement le pasteur protestant L. Comte, de St-Etienne, qui s'était simplement honoré en écrivant en faveur des deux victimes Dreyfus et Picquart.

C'est un fait que, dans les listes de souscription qui ont été publiées pour venir en aide à la veuve du colonel Henry (faussaire et suicidé), la glorification du faux a été étalée ouvertement et pompeusement. C'est un fait que cette souscription a été aussi scandaleuse que retentissante, non seulement parce que beaucoup de souscripteurs ont mis sur le même pied la fabrication de documents faux et le patriotisme, mais encore parce que plusieurs ont manifesté une haine aveugle et fanatique contre les juifs, contre les protestants, contre quiconque n'est pas clérical, haine violente et avide de sang!

C'est un fait que le *Figaro*, en publant les dépositions et les résultats de l'enquête faite par la cour de cassation, a été poursuivi par le gouvernement et a été condamné à payer une amende, pour avoir éclairé le public par des documents authentiques que le gouvernement voulait tenir cachés.

¹⁾ « Un exemple. Le curé Deckert, aumônier de la Cour, disait qu'il ne fallait pas trop se plaindre du mouvement séparatiste; que toute bonne ménagère se débarrassait à des jours fixes des balayures et des ordures, et que l'Eglise était une bonne ménagère. Ce mouvement me fait l'effet, ajoutait-t-il, d'un char de fumier qui traverse la rue et ramasse le long du chemin tout ce qui est pourri; il n'a donc d'autre but que de débarrasser l'arbre robuste de l'Eglise des branches pourries ou desséchées. » Voir aussi la brochure de ce même ecclésiastique sur *le suicide de Luther*. — Lettre de Vienne publiée dans le *Genevois* du 3 mai 1899.

II. — Quelques raisonnements.

Les adversaires de la révision ont raisonné ainsi :

— Il n'y a pas de question Dreyfus, parce que ce qui est jugé est jugé! — Raisonnement de M. Méline, président du Conseil des ministres, lequel savait pertinemment que Dreyfus avait été condamné illégalement.

— Ou Dreyfus est coupable, et alors il est puni justement; ou il est innocent, et même dans ce cas il a fait tant de mal à la France que son châtiment est mérité.

— Soit, Dreyfus est innocent, mais ceux qui ont fait campagne en son nom sont coupables; soit, il n'a pas trahi, mais ses amis ont commis sciemment le crime de lèse-patrie. — Paroles textuelles de M. A. Desmoulins dans le *Gaulois* du 29 mai 1899.

— Dreyfus a été condamné par sept officiers français; or vous ne me ferez jamais croire que sept officiers aient pu se tromper!

— Nous n'acceptons pas qu'on entre dans des détails au sujet de Dreyfus et d'Esterhazy; Dreyfus et Esterhazy doivent être pris en bloc. Tout ou rien. Dreyfus a été condamné, Esterhazy a été justifié. Il n'y a plus matière ni à distinction ni à révision.

— Ceux qui demandent la révision du procès Dreyfus ont été achetés par le syndicat dreyfusard, et ils font parti du complot dreyfusard. Ce syndicat et ce complot n'ont pas besoin d'être démontrés, tant ils sont évidents! Donc, traîtres au pays tous les partisans de la révision!

— « Songez à vos circonscriptions électorales, » disait avec menace le ministre de la justice, Lebret, en pleine chambre des députés, pour déterminer ceux-ci à voter la loi de dessaisissement de la cour de cassation.

— Le colonel Henry a fait un faux, c'est vrai; mais il l'a fait par patriotisme, pour empêcher qu'on dût montrer des documents qui auraient allumé la guerre (de tels documents n'existaient pas), ou pour mettre fin à l'agitation néfaste causée par « l'affaire ». Donc Henry a été un grand patriote!

— Le colonel Henry s'est suicidé parce que son faux était découvert, c'est vrai; mais de même qu'il a été un grand patriote en faisant ce faux, ainsi il a été un martyr de la patrie en se suicidant!

— Attaquer l'état-major, c'est attaquer l'armée. Pas de milieu. Donc devraient être punis pour crime de lèse-patrie tous ceux qui parlent mal de l'état-major! — Ainsi ont raisonné MM. Brunetière, Lemaître, Coppée, quand il était avéré que certains bureaux de l'état-major étaient des officines de faux. Dans une conférence faite à Lille en mars 1899 sur « les ennemis de l'âme

française », M. Brunetière a représenté les partisans de la révision comme des ennemis de l'âme française; pourquoi? parce que les traditions militaires sont essentielles à l'âme française, et que mettre en suspicion l'état-major c'est violer les traditions militaires! (Voir *l'Aurore* du 21 mars 1899).

— M. Jules Lemaître a dit: « Nous, simples citoyens, nous n'avons ni qualité pour établir la vérité dans cette affaire, ni moyen personnel de l'atteindre: par suite, nous n'avons même nullement le *devoir* de la rechercher pour notre compte. Mais, en outre, les moyens de la saisir nous faisant défaut, où prendrions-nous le *droit* d'affirmer violemment que nous la tenons et que les juges compétents, infiniment mieux informés que nous, l'ont ou méconnue ou méprisée? » A quoi M. G. Clémenceau a répliqué (*Aurore* du 21 janvier 1899): « Dites-moi si le grand Loyola lui-même eût jamais rien trouvé de mieux. Comment, dans ces conditions, une erreur judiciaire sera-t-elle jamais reconnue? Est-il possible qu'une si basse conception du devoir soit celle de tous les Français moins trois cent mille? Pour l'honneur de ma patrie, je me refuse à le croire. En sommes-nous là, vraiment, que M. Jules Lemaître pense honorer son pays, aider au relèvement national, en proclamant pour chacun le *devoir* de s'enfermer dans l'égoïsme abject, et de se désintéresser de l'innocent qui souffre la pire torture! A-t-il si peu d'estime de sa « patrie française » qu'il propose de la fonder sur cette universelle lâcheté des Français? Ne voit-il pas qu'il nous livrerait à l'universel mépris des hommes, et qu'il ne ferait que consacrer notre ultime déchéance?... »

— La France serait tranquille si les partisans de la révision n'existaient pas. Donc, il faut en finir avec eux et les forcer au silence à tout prix! — Ne serait-il pas mieux de dire: « Donc, il faut en finir avec cette affaire en avouant les erreurs commises, en punissant les vrais coupables et les faussaires, en réparant l'injustice faite à l'innocent. » Quand cessera-t-on, en France, d'appeler perturbateurs ceux qui combattent pour la vérité contre les faussaires, et pour la justice contre les criminels? Quand appellera-t-on perturbateurs ceux qui troublent l'ordre par le mensonge et l'iniquité? Montaigne lui-même ne s'est pas aperçu qu'en accusant les protestants d'avoir déchaîné les guerres de religion, il a couvert de sa protection les papistes qui, par leurs erreurs et leur tyrannie, avaient rendu ces guerres inévitables.

— « La Saint-Barthélemy n'a peut-être pas supprimé assez de protestants, car il en reste trop. » Assertion d'un professeur de l'Ecole des chartes. Conclusion par insinuation: donc il faut renouveler la Saint-Barthélemy! (Voir *l'Aurore* du 17 déc. 1898.)

— « Quand le loup est entré dans la bergerie, toutes les armes sont bonnes pour le chasser. » Ainsi s'est exprimé un prêtre français dans une discussion avec M. le pasteur Bourdery (voir le *Progrès religieux* de Genève, 15 avril 1899). Conclusion : donc les protestants et tous ceux qui combattent le papisme, doivent être « chassés » par n'importe quelles armes ! La fin justifie les moyens ! Mensonge et crime sont permis pour la bonne cause ! *Pro pietate mentiri !* — C'est dans cet esprit que M. l'abbé Tournier s'est permis de calomnier les protestants du pays de Montbéliard, en les accusant d'avoir illuminé une maison lors des victoires de la Prusse en 1870—1871. Le président du Consistoire et le Conseil municipal l'ont sommé de désigner la maison qui a été illuminée ; l'abbé calomniateur est resté coi (*Ibid.*).

— « Comme quoi il est licite de commettre certains faux dans le but d'éviter les lois gênantes. » Par exemple, l'*Ami du clergé* du 20 avril 1899 (p. 367), cité par l'*Aurore* du 2 mai de la même année, permet à une jeune fille qui veut épouser un officier et qui, d'après la loi, doit posséder 1200 fr. de rente, permet, dis-je, d'attester faussement cette rente, sous prétexte que les lois de caractère administratif et les empêchements de mariage institués par la loi civile n'obligent pas en conscience (*in foro interno*).

— J'accepterais le témoignage de tel personnage compétent, s'il était défavorable à Dreyfus ; mais comme il lui est favorable, je le rejette ! — Ainsi s'exprima le général Gonse à M. Painlevé (répétiteur à l'Ecole polytechnique) au sujet du témoignage de M. Hadamard (voir l'*Aurore* du 1^{er} avril 1899).

— « Quand je lis quelque chose, c'est pour m'amuser. Quand ce quelque chose froisse mon idée, il ne m'amuse pas ; donc je ne le lis pas. » Ainsi raisonnait un maire de village, hostile à Dreyfus. Tous les documents qui auraient pu l'éclairer, il les rejettait, parce qu'ils contrecarraient son opinion et qu'il tenait plus à son opinion qu'à la vérité. Le correspondant du *Figaro* qui raconte ce fait ajoute (numéro du 12 avril 1899) : « Mon maire n'est pas une exception. Presque tous les hommes lui ressemblent. Ils s'inquiètent très peu de la vérité absolue. Pour leur plaisir, il faut flatter leurs passions, héréditaires ou acquises ; et leurs opinions sont les filles de leurs passions. »

Pour avoir une idée des mensonges et des insanités qui pullulent dans toute cette affaire, il faut lire l'*Histoire des variations de l'État-major*, publiée par M. Georges Bellais, en mai 1899, chez l'éditeur Dreyfus. Ce sont des textes positifs, officiels, de simples confrontations, sans commentaires, sans déductions. Toute l'anatomie de l'*« affaire »* y est mise à nu. C'est irréfutable et effrayant.

En vérité, quel étrange milieu intellectuel et moral ! Quelle religion que celle qui inspire de tels raisonnements et provoque de tels actes !

Cela établi, entrons dans le fond de la question.

III. — Origines ultramontaines de l'affaire Dreyfus.

Toujours et partout le parti jésuitico-ultramontain s'est efforcé de s'emparer des Etats et des administrations pour exercer par eux et par elles sa propre domination. En France, après les désastres de 1870-1871, il s'est empressé de profiter du désarroi des consciences et des partis pour pêcher en eau trouble, tendre ses pièges, ruiner ses adversaires, pousser ses créatures dans les postes les plus influents, en un mot s'emparer de la France du haut en bas, par toutes les ruses et par toutes les iniquités possibles. J'ai signalé, dévoilé et expliqué ce complot en 1875, dans mon ouvrage intitulé: *De l'état présent de l'Eglise catholique-romaine en France*; ouvrage que le ministère Buffet (dit « de l'ordre moral ») n'a pas manqué d'interdire en France. Mais interdire n'est pas réfuter. Les faits constatés et les documents publiés dans cet ouvrage n'en sont pas moins restés lumineux. Hélas ! je n'y ai dit qu'une très faible partie du mal, celle que je connaissais alors; je n'aurais jamais soupçonné qu'il dût se propager et croître si rapidement et dans une mesure aussi formidable. En poussant ce cri d'alarme pour avertir les amis de la France et les amis de l'Eglise, je leur montrais l'abîme auquel on conduisait la patrie et la religion, et je les conjurais de prendre les moyens d'éviter ce désastre. Ils n'en ont rien fait. Mon cri s'est perdu dans le vide. Le virus signalé s'est répandu dans le corps social, les yeux n'ont plus vu la vérité, les oreilles n'ont plus entendu la voix de la justice; avec l'idole du Vatican, flétrie par Montalembert, on a adoré d'autres idoles enchaînées à celle-là; les consciences se sont perverties; les scandales ont éclaté, se succédant les uns aux autres avec la rapidité de la foudre; après Panama, l'île du Diable ! île trop justement dénommée, qui a détenu corporellement un innocent et moralement tous ses bourreaux. Oui certes, c'est l'esprit de Satan qui règne avec l'esprit de Rome dans les institutions gangrenées où le mensonge a pris la place de la vérité, l'hypocrisie la place de la religion, le crime la place de la vertu, la barbarie la place de la pitié.

Qu'on relise dans l'ouvrage susmentionné les chapitres suivants: IX. De l'organisation générale du parti ultramontain en France; XI-XIV. Comment les ultramontains français s'efforcent d'accaparer les ouvriers, la presse, l'enseignement, les œuvres de bienfaisance; XV. Comment ils savent éliminer ce qui leur est contraire. —

Qu'on relise surtout le chapitre X: *Comment les ultramontains français s'efforcent d'accaparer l'armée.* Depuis 1875, que d'intrigues nouvelles! L'affaire Dreyfus en est le résultat très logique et très compréhensible. En deux mots, en voici l'idée-mère:

Le parti jésuitico-ultramontain avait besoin de l'armée, soit pour renverser la république et la remplacer par la monarchie ou par l'empire de son choix, soit pour cléricaliser et jésuitiser la république, si celle-ci était maintenue. Ce parti ne pouvait s'emparer de l'armée qu'en s'emparant de l'état-major. De là un assaut en règle pour y déverser ses créatures les plus dévouées. Or, dans cet état-major se trouvait un *juif*, qui était assez intelligent pour voir le complot et assez courageux pour le dénoncer et le combattre. Donc il fallait à tout prix le faire partir; et comme il était homme à se défendre et à tenir bon (car il était honnête et indépendant), on résolut de le faire passer pour traître, de le condamner pour tel, et de l'envoyer dans un endroit d'où il ne reviendrait jamais et où ses protestations se perdraient à jamais dans le bruit des vagues. Il ne fut pas malaisé de trouver des hommes qui, hélas! consentirent à fabriquer *par ordre* un bordereau et d'autres faux qu'on imputa à ce malheureux innocent, et de la sorte le but fut atteint: *pro pietate mentiri... qui veut la fin veut les moyens... ad majorem Dei gloriam!*

On connaît le reste.

Telles ont été, dans leur horrible simplicité, les origines de cette « affaire » satanico-jésuitique. Telle est la vérité positive dont la France doit aujourd'hui se pénétrer jusqu'aux moelles et qu'elle doit avoir sans cesse devant les yeux, si elle veut réellement éviter la ruine et reprendre sa place d'honnêteté et d'honneur parmi les nations civilisées et chrétiennes; je dis *chrétiennes* et non *catholiques-romaines*, parce que le catholicisme romain — il n'est que temps que la France s'en convainque — est la négation même du vrai christianisme catholique.

Voici les preuves de ces assertions:

Avant tout, que l'on veuille bien remarquer qu'elles ne sont pas seulement les miennes. M. Georges, dans une réunion publique en plein Paris, a déclaré, le 22 novembre 1898, que « l'affaire Dreyfus a été menée et machinée par les jésuites¹⁾ », M. Jean Reibrach, dans la *Petite Revue internationale*²⁾, s'est exprimé ainsi:

« Aussi bien, le crime était préparé de longue main. Ce fut M. Charles Dupuy qui, inaugurant la politique des ralliés, commença d'ouvrir les portes de la République à ses ennemis, de même que

¹⁾ Voir *l'Aurore* du 23 novembre 1898.

²⁾ N°s 32-33, 27 novembre - 4 décembre 1898, p. 925-936.

furent ouverts au cheval d'Ulysse les murs de Troie. Le pape, d'autre part, achevait de déterminer le mouvement en se ralliant lui-même, quittant, par là, la politique séculaire de la papauté pour une politique d'occasion et d'opportunisme.

« Les temps parurent venus. L'antisémitisme, organisé déjà par Drumont, prit un nouvel essor. Il devait créer une division de plus dans la France, déjà si divisée; et quant aux résultats secondaires qu'il pouvait donner, on en userait suivant les circonstances.

« Le premier de ces résultats devait être l'expulsion des juifs. On commencerait par l'Algérie; de là, l'agitation gagnerait la France, qui imiterait la colonie. Les protestants suivraient les juifs; les libres-penseurs, les protestants. L'histoire de France du Père Loriquet se réalisait à la parole des Pères Didon et Du Lac. La Révolution française était rayée des annales de l'humanité. Donc, ce fut très simple. Suivez la trame de l'aventure. Il faut d'abord perdre un juif, afin de soulever contre la race le pays tout entier. On commence par établir qu'un officier trahit; puis cette inquiétude lancée, cette puce mise à l'oreille, les nouvelles se suivent: cet officier est de l'état-major général; un peu plus tard, autre avis providentiel: cet officier est du 2^e bureau; plus tard encore, document décisif, non moins providentiel: on a de son écriture!

« Eh bien, à qui fera-t-on croire que, dès l'apparition de cette écriture, le bordereau, on n'eût pas aussitôt, immédiatement — s'il eût été de la main de Dreyfus — reconnu l'écriture du coupable? Est-ce que tous les officiers du 2^e bureau ne connaissaient pas l'écriture de leur camarade ou de leur subordonné? Mais non, il fallait jouer la surprise, l'étonnement, se donner les airs innocents de l'enfant qui vient de naître. On fait alors semblant de ne pas savoir, de chercher, jusqu'au moment où l'on croit avoir assez préparé les voies et joué le rôle avec assez d'hypocrisie pour pouvoir enfin frapper le grand coup.

« Il a manqué à cette machination, qui semble extraite d'un roman d'Eugène Sue, le génie de Rodin. Elle est enfantine à force d'habileté, par l'excès même de ses précautions.

« Quels sont les rapports, les documents qui ont mis sur les traces du coupable, et de quelles pièces, de quelles observations sa découverte est-elle appuyée? Il n'y en a pas» (p. 926).

Et encore: « La machination contre Dreyfus a été déterminée du jour où la première preuve d'une trahison d'Esterhazy est tombée aux mains de l'état-major. La trahison, venant d'un officier de troupe, était minime, et il est vraisemblable qu'elle était plutôt feinte et que M. de Schwarzkoppen était victime d'une escroquerie. Ce qui a frappé, c'est que l'on tenait, d'une part, un gredin; de l'autre,

une écriture qui présentait avec celle de Dreyfus des analogies réelles. Le plan fut conçu. On dit à Esterhazy :

— Nous avons, et la voici, la preuve de votre trahison ; mais une trahison plus importante que la vôtre nous est en même temps révélée ; c'est celle d'un officier de l'état-major. Vous, nous vous tenons ; mais lui nous échappe, parce que, si nous avons des preuves morales absolues, il nous manque une preuve matérielle. Or, votre écriture est semblable à la sienne. Faites-nous cette preuve et nous passerons l'éponge sur vos agissements.

« Esterhazy a fait la preuve, écrit le bordereau. Que l'on admette cette hypothèse, tout devient clair, limpide. Esterhazy peut être acquitté par les conseils de guerre ; il peut prouver qu'il n'a pas eu en sa possession les pièces dont il s'agit. Il n'y a qu'un point où il puisse être trahi, c'est par les expertises contradictoires de l'écriture en 1894 et en 1897. On sait ce qu'il en fut.

« La suite, d'ailleurs, montra que le même procédé de pièces fabriquées par ordre fut employé vis-à-vis d'Henry. La même tête qui avait déjà présidé aux débuts de l'affaire, dirigeait Henry. Celui-ci était un homme à tout faire, qui ne savait trop juger la valeur morale de ses actes. On l'avait placé au ministère, bien qu'il ne fût pas breveté et cela contrairement aux règlements. Dans quel but ? Ses paroles au moment de son arrestation nous l'ont appris : « *Quel malheur que j'aie connu ces misérables ! Ils ont causé ma perte !* » (pag. 127) — Enfin : « Ce n'est donc point pour sauver Esterhazy que le drame fut combiné. Tout était prémedité, de longtemps, de plus loin et de plus haut que ces comparses. Et peut-être Henry lui-même était-il assez imbécile pour croire également à la culpabilité de Dreyfus.

« Au sujet d'Henry, du reste, des questions demeurent posées. Où est le procès-verbal d'autopsie ? Où sont les écrits qu'il a dû laisser et qui doivent correspondre à ses paroles ? Une autre encore : Pourquoi, quelques jours après la constatation du commissaire de police de Boulogne, ce commissaire, M. Monantheuil, eut-il de l'avancement ?

« Henry, Esterhazy, nous le répétons, ne sont que des comparses, des complices secondaires, des auxiliaires. Nous voyons l'intermédiaire entre eux et *les autres* dans du Paty de Clam. Mais maintenant, quels sont ces autres ? Evidemment les Gonse, Boisdeffre, Pellieux, etc., ne sont venus qu'à la deuxième heure ; et il en est de même des ministres ; bien que le fait d'avoir maintenu un innocent au bagne soit le pire des crimes. Mais alors, quels sont ils ? Ce n'est pas pour sauver, après Esterhazy, du Paty seul qu'on a pu faire de tels mensonges, dépenser toute la réserve des fonds secrets,

commettre jusqu'à des crimes. Mais alors, et encore une fois, qui donc ? Quels noms mettre sur le masque formidable de Rodin qu'on entrevoit dans l'ombre ?

« Quels noms, sinon ceux des chefs du parti clérical, sinon ceux des meneurs des agissements monarchiques ? Et pourquoi les a-t-on couverts, sinon parce que les chefs mêmes du gouvernement faisaient partie des complots organisés par eux contre la République ?

« Il faut, en effet, suivre parallèlement à la marche de l'affaire Dreyfus, la marche de la politique » (p. 928). — Suit un exposé substantiel et lumineux de cette politique, exposé que j'ai le vif regret de ne pouvoir reproduire ici ; mais ce que j'ai cité est suffisamment clair.

Et d'abord, que l'on ait poursuivi Dreyfus parce qu'il était *juif* (juif ayant position dans l'état-major), cela paraîtra évident, si l'on considère les faits suivants :

La *Libre parole* a été fondée en 1892. Elle a eu pour premier président de son conseil d'administration M. Odelin, qui, de 1882 à 1890, a été l'administrateur de plusieurs établissements des jésuites. Et elle a eu pour rédacteur en chef M. Ed. Drumont, déjà connu par sa campagne contre les juifs. L'un et l'autre avaient été mêlés au boulangisme. L'alliance du jésuitisme et de l'antisémitisme est donc ici évidente. De plus, le 1^{er} novembre 1894, ce journal publia un article sous ce titre sensationnel : « Arrestation d'un officier *juif*. » M. Yves Guyot a relaté ces faits dans le *Siècle* du 14 décembre 1898.

La campagne commencée par la feuille jésuitique contre l'officier *juif* ne fit qu'accentuer son caractère confessionnel, à ce point que St-Genest, dans le *Figaro* du 13 décembre 1894, après avoir exposé cette affaire très clairement, s'écria : « Véritablement on croirait qu'il n'y a plus que lui (Dreyfus) qui existe en France, *parce qu'il est juif...* Tout disparaît devant cette grande question : On est en train de juger *un juif* ! » Et dans le numéro du 19 du même mois : « Tout le bruit qui s'est fait autour de cet homme *n'est venu que d'une chose, une seule : qu'il était juif*. » Et il ajoutait : « Tout cela est fou. »

Au témoignage de St-Genest ajoutons celui de M. Reinach, établissant, dans le *Siècle* du 22 novembre 1898, qu'à s'en tenir aux articles publiés par la *Libre parole* en novembre et décembre 1894, ce dernier journal « n'a vu dans l'horrible accusation portée contre un officier français qu'un *prétexte à faire exclure les juifs des grades de l'armée*, et à supprimer ainsi une concurrence gênante dont l'Ecole des postes, nourrice de la *Libre parole*, se plaignait depuis longtemps ! » Est-ce clair ? Et M. Reinach donne quatre colonnes de textes !

Ici il faut mentionner une nouvelle manifestation de ce qu'on a appelé « l'alliance du Sabre et du Goupillon. » On y verra comment et pourquoi la nouvelle « Ligue des patriotes » a fait chorus aux jésuites et à Drumont contre le malheureux Dreyfus. Dans un article intitulé: *Croisade royaliste*, publié dans *l'Aurore* du 6 octobre 1898, M. G. Lhermitte s'est exprimé ainsi:

« Quelle a été cette organisation? Le journal de M. Alphonse Humbert va nous le dire, car il l'a lui-même dévoilée dans un article intitulé « le Labarum », publié le 20 décembre 1895.

« *Le Labarum*. — D'abord qu'est-ce que le Labarum? C'est une ligue qui fut fondée le 19 novembre 1895 par un groupe de catholiques militants « pour combattre sans trêve les sectes que Satan inspire », autrement dit quiconque n'apporte point son obole aux trop viveurs disciples de J.-C.

« C'est, disait alors *l'Eclair*, une véritable contre-maçonnerie qui entreprend de combattre la franc-maçonnerie sur son propre terrain, lui empruntant, en en prenant le contre-pied, les formes extérieures, les cérémonies mystérieuses, le système d'initiation, mystère qui, suivant l'expression d'un des plus ardents propagandistes, « si merveilleusement employé par les suppôts de Satan pour enténébrer l'âme humaine et l'amener peu à peu aux pires crimes et au culte du Démon, mérite d'être expérimenté dans le sens contraire... »

« *Les frères ligueurs*. — A peine fondée, la Ligue vit venir à elle *les plus illustres adhérents*. *L'Eclair* ne les nomme pas..., « certains d'entre eux tenant à être connus sous le seul nom de guerre que tout ligueur prend en signant son engagement ». Le « grand chancelier secrétaire général » de la Ligue est le F † Paul de Régis, « un de nos confrères de la presse catholique, ajoutait *l'Eclair*, dont nous taisons le véritable nom, mais qui, plus que tout autre, se trouvait préparé par son passé à organiser une contre-maçonnerie ». Tous les membres fondateurs de la Ligue se réunirent le 19 novembre 1895 au Sacré-Cœur, pour entendre la « sainte messe » qui fut célébrée par l'un d'eux, le F † Reginald d'Aquin. Et quelques jours après, le F † Jean de la Marche fut nommé commandeur-président de la compagnie Saint-Georges. Voyons maintenant quels étaient les moyens de lutte recommandés aux ligueurs.

« *Une interview de F † Paul de Régis*. — Voici comment s'exprimait à ce sujet le F † Paul de Régis que le rédacteur de *l'Eclair* avait interviewé:

« Celui qui adhère à la Ligue du Labarum doit prendre l'engagement de combattre sans trêve... *les congrès internationaux et nationaux*; d'assister à une messe annuelle *pour le triomphe de l'Eglise sur la franc-maçonnerie*; de recueillir les noms des sectaires qui se cachent pour *comploter contre la religion*...; de ne jamais avoir *aucune relation quelconque d'affaires avec les personnes que l'on sait affiliées à la franc-maçonnerie, mais de traiter au contraire, de préférence, avec de bons catholiques antimâçons militants*. »

« Etrange! Etrange! Drumont ne prêche pas autrement. « Marquez les juifs et les protestants d'une croix, dit-il à ses ligueurs. Démasquez-les pour les reconnaître plus facilement *au jour de la Saint-Barthélemy, que nous tâcherons de rendre prochaine. En attendant boycottez.* » Et on boycottta à Alger, à Amiens, à Nantes, à Marseille. Le « Petit Jésus » algérien dénonçait à la vindicte publique tous les matins les « non-juifs » qui ne voulaient pas boycotter. La voilà bien, la confrérie!

« *Les grades et les ordres.* — C'est là que nous allons trouver les militaires :

« Le nouvel adepte, continuait le rédacteur de *l'Eclair*, est initié d'abord au premier degré, *légionnaire de Constantin*, qui est un stage d'un an, avant de se voir conférer le grade suivant: *soldat de Saint-Michel*; on restera un an encore à ce deuxième degré avant d'être promu au troisième et dernier degré: grade de *chevalier du Sacré-Cœur.* »

« Quels sont ces légionnaires et ces chevaliers? Mystère. Le hasard s'est chargé seulement de nous faire connaître le nom de quelques soldats « *les plus illustres adhérents* ». Ces noms, *l'Aurore* les a déjà publiés à la suite d'une circulaire ultra-catholique, faisant appel à la bourse des âmes bien pensantes, et dans laquelle on lisait les phrases suivantes :

Saint Michel a toujours été considéré par nos pères comme le patron de la France, comme le chef invisible de notre vaillante armée...

Nous demandons à tous les catholiques de nous aider... à honorer l'archange protecteur de notre grandeur nationale...

MAURICE HOUDART,
président du bureau du comité.

COMITÉ:

Président d'honneur: S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

MM. Le vice-amiral de Cuverville.

Le général de division de la Girennerie.

Le vice-amiral comte Lafont.

Le général de division La Veuve, membre du conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Le contre-amiral Mathieu.

Le général Salanson.

« Tels sont les *soldats de Saint Michel* qui veillent au salut de la France. On sait aujourd'hui comment. C'est eux qui prêchent la guerre de religion, le boycottage, Ils font partie d'une ligue réactionnaire et cléricale organisée pour la lutte.

« *L'organisation.* — Chaque groupe, poursuivait en effet *l'Eclair*, se nomme compagnie. L'ensemble des compagnies forme l'armée française du Labarum, divisée en cinq grands corps d'armée régionaux. » Il manquait un général en chef, un civil qui pût, avant le coup de main final, amener les « compagnies » des frères de Jésus au combat. Déroulède était sans emploi. On l'a investi.

« Ainsi s'est reconstituée ces jours derniers la nouvelle ligue des Pères..., celle qui est décidée à tenter l'effort suprême pour

étouffer la vérité sous un patriotisme feint. En réalité, elle vise plus haut, elle voit plus loin: faire main basse sur nos libertés et nos droits. Ainsi se prépare le coup d'Etat. »

Pourquoi le général Mercier, ministre de la guerre en 1894, a-t-il consenti à emboîter le pas aux jésuites? Est-ce parce que, comme on l'a publié, voyant que l'armée le jugeait incapable et ne voulait plus de lui, il prétendait détourner ainsi de sa personne l'attention publique et gagner à sa cause la camarilla jésuitique? Pourquoi et comment les Boisdeffre, les Gonse, les du Paty de Clam, etc., ont-ils « opéré » dans ce sens? Je ne sais et je n'ai pas à m'en occuper ici. Ces personnages, si criminels qu'ils aient pu être, ne sont rien dans la question qui nous occupe; ce qui est tout, c'est l'action et la direction des jésuites et de Rome dans cette affaire.

Ecouteons M. Yves Guyot sur ce point. Dans le *Siècle* du 17 septembre 1898, répondant à Drumont qui l'avait menacé de publier un document mystérieux contre le Président de la République, il lui dit:

« Publier cette pièce? Soit... Alors c'est la preuve que nous avions raison de dénoncer *le complot du P. Dulac*, de Drumont et de certains officiers de l'état-major! *Produisez donc « votre document »*. Demain, *c'est vous qui allez devant la haute Cour*, et une fois de plus, et d'une manière définitive, je l'espère bien, *l'existence des jésuites sera considérée comme incompatible avec celle d'une nation qui entend conserver la propre direction de ses affaires*. Si le *Père Dulac* vous a donné ce document, vous voyez bien, Drumont, que *vous ne pouvez pas vous en servir sans entraîner votre propre ruine et celle de vos complices*. Et si votre document n'est qu'un faux — ce qui est probable, puisque nous savons qu'il y a des officines de faux même au ministère de la guerre — alors vous vous empesserez de le détruire, en pensant au rasoir d'Henry. Et si votre document n'est qu'une de ces conceptions subjectives *que les jésuites ont toujours si volontiers mises en circulation*, un de ces mensonges qu'on colporte verbalement parce qu'on espère échapper à toute responsabilité, alors *la tyrannie que vous affirmez exercer sur l'Elysée s'évanouit*. Mais vous en avez déjà essayé, de la calomnie, contre le Président de la République. Est-ce que M. Delahaye, l'homme des jésuites, n'a pas fait une série d'articles dans votre journal contre la famille du Président de la République? »

Et dans le numéro du 13 octobre 1898, M. Yves Guyot dit encore (*L'affaire Dreyfus et les Catholiques*): « La morale des jésuites, nous la voyons s'épanouir dans toute cette affaire Dreyfus. Quand M. Charles Maurras célébrait le faux d'Henry, il se montrait

comme un survivant des Molina et des Sanchez. Sommes-nous donc les sectaires parce que nous dénonçons ces pratiques et ces théories ? Quand nous savons que le *P. Du Lac* est l'âme de toutes les machinations tramées contre la République depuis dix ans, pourquoi donc le tairions-nous ? Les jésuites n'ont même pas pris la peine de dissimuler leur collaboration dans les campagnes de Drumont pour l'antisémitisme. M. Odelin, l'ancien administrateur de leurs établissements, a été le président du premier conseil des intéressés de la *Libre Parole*. Pourquoi donc ne le dirions-nous pas ? »

On le voit, le *P. Du Lac* est nommé en toutes lettres. Un officier qui a été le subordonné du général Zurlinden, a écrit à ce dernier en ces termes : « Permettez à un de vos anciens et dévoués subordonnés de vous dire que le plus grand nombre des officiers de troupe (*ceux élevés par les Jésuites exceptés*), lesquels ne peuvent manifester ouvertement leurs sentiments, sont animés au fond de leur cœur de l'ardent désir de voir la révision du procès Dreyfus, la recherche de toutes les responsabilités et la punition de tous les coupables, de mettre, pour l'honneur de l'armée, un terme à la situation intolérable dont ils souffrent en silence depuis trop longtemps. De jour en jour ils sentent, au fond de l'âme, croître leur exaspération contre tous ceux — y compris les gouvernants — qui, par une incompréhensible aberration ou pour prolonger volontairement une coupable confusion, ne cessent de leur infliger le supplice de voir et d'entendre identifier et solidariser l'honneur de l'armée, c'est-à-dire leur honneur à tous, avec l'honneur d'une poignée d'officiers indignes, « faussaires et parjures », réunis au 2^e bureau de l'état-major par les soins de M. de Boisdeffre *sous les auspices du Père Dulac*.¹⁾ »

En outre, M. G. Clémenceau, dans *l'Aurore* du 7 avril 1899, a publié une remarquable étude sur la déposition de M. Bertulus, étude qui se termine ainsi : « Mais la pire ignominie reste à dire. Croirait-on que le général de Pellieux fit dire à M. Bertulus qu'il connaissait la *dame voilée* — qui, comme chacun sait maintenant, est une simple invention de du Paty de Clam — et que le général Gonse prit la peine d'aller voir le juge d'instruction pour lui confirmer cette fausseté ? Qui donc Gonse et Pellieux voulaient-ils désigner ? Une amie d'enfance du colonel Picquart, qui aurait tenu de lui le document libérateur, et l'aurait communiqué à Esterhazy, dans un moment de colère contre Picquart.

« Pellieux et Gonse savaient que ce n'était pas vrai : raison de plus pour le dire. Et voilà deux généraux français qui, froidement,

¹⁾ Voir le *Siècle* du 18 septembre 1898.

entreprennent de compromettre une malheureuse femme aux yeux de son mari, dans l'espérance de perdre le colonel Picquart.

« Mme X... se présenta devant M. Bertulus pour lui dire « son exaspération de la façon dont le général de Pellieux s'était conduit vis-à-vis d'elle. »

« Elle me conta que, mécontente de voir que la police, et surtout un monsieur se disant officier au gouvernement de Paris, continuaient à venir interroger sa concierge, elle était allée d'un bond chez le général de Pellieux pour lui demander de faire cesser de pareilles investigations et lui démontrer qu'elle ne pouvait à aucun titre être la « dame voilée ». »

« Le général l'aurait reçue froidement et, dès sa sortie, aurait écrit sous pli recommandé, à son mari, une lettre dans laquelle sa visite était dénoncée, sévèrement qualifiée et où ses paroles avaient été travesties. »

« A la réception de cette lettre, son mari, disait-elle, s'était précipité le soir même chez le général de Pellieux. »

« La suite sera plus tard connue, à la honte éternelle du dénonciateur, qui, par ses ignobles manœuvres, aboutit à séparer les deux époux. »

« Mme X me dit qu'elle était évidemment l'objet d'une machination et que les éléments nécessaires à cette machination n'avaient pu être fournis que par quelqu'un très au courant de ses dissents avec son mari au sujet de Picquart, et ensuite de sa réconciliation avec son mari obtenue grâce à une lettre d'elle promettant de ne plus revoir Picquart. »

« Et qui pensez-vous que soit ce quelqu'un ? Qui trouvons-nous au fond de cette ignominie ? Le jésuite *Du Lac* travaillant, avec les généraux Pellieux et Gonse, pour perdre le sauveur de Dreyfus, à déshonorer une femme honorable. »

« Elle disait enfin que la seule personne qui ait pu donner des renseignements permettant d'insinuer qu'elle était la « dame voilée », parce que seule elle présentait les conditions requises (la grande affection et la rupture), ne pouvait être que le *P. Du Lac*, son directeur, celui aussi de son mari, qui avait pris la part la plus active à son retour au foyer conjugal. »

« A l'appui de son raisonnement, elle disait encore que deux fois, par deux lettres, au cours du procès Zola, le *P. Du Lac* l'avait mandée auprès de lui et qu'elle avait refusé de s'y rendre, ne voulant pas lui dire en face le soupçon qu'elle avait contre lui. »

« Ainsi nous tenons le Jésuite conducteur de la grande manœuvre où Pellieux, Gonse et tous les autres ne sont que des soldats obéissants. »

Et les journaux étrangers qui ont suivi de près et impartiallement les débats de cette affaire, se sont exprimés non moins explicitement. Voir, en Suisse, le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne*; en Italie, *l'Avanti* et le *Gerolamo Savonarola* (v. 14 avril 1899: *Le Père Du Lac, i cattolici e la revisione*); en Belgique, *l'Indépendance belge* (l'article intitulé: *Le Vatican et la conspiration cléricale en France*, et reproduit par *le Peuple de Porrentruy*, du 2 novembre 1899); etc.

IV. — La Presse cléricale, le clergé papiste et l'affaire Dreyfus.

Ce qui n'est pas moins significatif que l'origine de l'affaire Dreyfus, c'est l'attitude prise par la presse cléricale de tous les pays et par le clergé papiste dans l'histoire même de cette affaire. Effectivement, il est notoire que toutes les *Semaines religieuses* (catholiques-romaines), toutes les *Croix*, en un mot tous les journaux cléricaux, depuis l'*Univers* de Paris jusqu'à la *Liberté* de Fribourg, se sont prononcés non seulement contre la personne de Dreyfus, mais même contre toute révision de son procès. Il est notoire que le clergé catholique-romain, dans sa presque totalité, s'est également opposé avec la dernière énergie contre cette révision: il sentait que, si elle se faisait avec un peu de bonne foi (et quelques juges, sur la quantité, en auraient certainement assez), c'en était fait de toute l'affaire si savamment organisée par le parti romaniste. Aussi combattait-il *pro aris et focis*, pour les autels du mensonge et pour les foyers de l'iniquité.

J'ai dit: « le clergé dans sa presque totalité », parce que, sur les 55,436 ecclésiastiques séculiers qui fonctionnent actuellement en France, il faut en excepter quatre ou cinq qui ont eu le courage de vouloir voir la vérité et de la dire. Je les nommerai: c'est M. l'abbé Pichot, professeur de mathématiques au séminaire de Felletin (Creuse), qui a publié une brochure intitulée: *la Conscience chrétienne et l'affaire Dreyfus*, et qui, le 12 décembre 1898, a adressé au *Figaro* une lettre dans laquelle il a prétendu que le clergé a été trompé et dupé, sincèrement et de bonne foi. C'est encore M. l'abbé Lafontaine, et en le comptant parmi les amis de la vérité je fais preuve de bien bonne volonté: car, dans sa lettre au *Figaro* du 10 décembre 1898, il s'est borné à soutenir l'abstention du clergé comme maximum de sincérité, de générosité et de pitié! Il avait un si « haut » respect pour la vérité qu'il ne voulait pas qu'on se prononçât publiquement « pour ou contre » la révision, comme si reviser un procès était une action compromettante pour la vérité! Cette lettre est d'une pleutrerie bien digne du clergé papiste actuel, et, je le répète, c'est une des meilleures! C'est encore le P. Maumus, dominicain, qui n'a rien publié, que je sache, sur cette question, mais qui a du moins donné son nom à la « Ligue pour la défense du droit », en avril 1899. Dans le comité de cette Ligue, je vois encore les noms de l'abbé Martinet et de l'abbé Russacq. Et c'est tout, que je sache: total, cinq ecclésiastiques, et avec quelle timidité, et, notez-le bien, lorsque les révisionnistes avaient déjà démontré la parfaite innocence de Dreyfus!

A Genève, un abbé (qui n'a pas osé se nommer), voyant la population se tourner contre le clergé romaniste qui repoussait la révision, a publié une brochure avec l'aide d'un laïque (« Lettre de deux catholiques genevois sur l'affaire Dreyfus »), brochure dans laquelle il engageait ses confrères à rester *neutres*, et à ne pas imiter la presse cléricale française. Grand courage, en vérité, de la part d'un prêtre genevois!¹⁾

On se rappelle le *tolle* qui s'éleva dans le parti clérical, lorsque M. Hervé de Kérohant se déclara partisan de la révision et publia dans le *Soleil* l'aveu suivant: « Je considère la campagne menée jusqu'à l'apologie du faux par quelques (?) catholiques... comme une faute qui aura des conséquences incalculables pour la religion. On a laissé aux collaborateurs (très éloquents du reste) de l'*Aurore*, des *Droits de l'homme*, etc., tout l'honneur d'avoir défendu sans aucune hésitation la vérité, pour se réserver, par basse politique, la honte de défendre une cause perdue d'avance pour tous ceux qui ont bien voulu l'étudier sans passion et en se plaçant à un point de vue *sincèrement chrétien*. » Hélas! c'est ce point de vue sincèrement chrétien qui répugnait précisément au clergé romaniste, et qui l'empêchait d'infliger un démenti à ses meneurs tout-puissants, les jésuites.

C'est dans cette même déclaration que M. de Kérohant sollicita le pape Léon XIII « de dire avec autorité le mot que les catholiques attendaient ». « C'est à *lui*, c'est au *Vicaire de J.-C.*, disait-il, qu'il appartient de dire ce mot. » En effet, si Léon XIII avait été vraiment un vicaire du Crucifié, il aurait senti dans son âme de prêtre, sinon dans son âme de Pecci, quelque pitié pour la victime des jésuites; mais ce « souverain pontife » n'a manifesté qu'une « souveraine » indifférence. Déjà la pauvre femme du prisonnier de l'île du Diable l'avait supplié, elle juive, de prononcer le mot en question, mais en vain. La femme-martyre en fut pour ses larmes et sa prière. Ce pontife était un renard, qui croyait que la ruse est la première vertu théologale, cardinale et morale, et qui ne pratiquait que celle-là, comme si le Christ, sur la croix, avait rusé, lui! Ce pape qui a eu des éloges pour Diana Vaughan, n'a eu que du silence pour Dreyfus!

Cette indignité a frappé les simples honnêtes gens. G. Clémenceau a dit de Léon XIII, dans l'*Aurore* du 9 décembre 1898: « Cet homme est tout simplement le représentant de la Divinité sur la terre, c'est-à-dire le vrai, le beau, le bien, le sublime et tout ce qui s'ensuit. On m'accordera que c'est une fonction assez haute, et

¹⁾ Voir le *Progrès religieux* du 25 février 1899.

qu'il en découle des obligations importantes, au premier rang des-
quelles je mets le devoir de combattre l'injustice, et l'enviable
privilège de jeter dans nos batailles le cri de pitié. Moi, mécréant,
si j'avais vu cela, j'aurais admiré. Hélas! j'ai vu tout le contraire.
Le Pape-Dieu n'a rien dit. Le Pape-Dieu qui avait laissé massacrer
sans une protestation trois cent mille enfants du Christ par le
Sultan turc, est demeuré muet devant madame Dreyfus, juive,
implorant l'arbitrage de sa bonté. C'est peut-être très politique,
ce n'est pas divin, et quand on est le délégué de la Divinité, c'est
du divin qu'on doit fournir. Et puis, est-ce bien politique en fin de
compte? Rien ne semble moins démontré, le pape s'est laissé hyp-
notiser par Le pauvre! . . . »

Et dans le numéro du 3 novembre 1898, le même publiciste
avait déjà écrit: « Le chef de l'Eglise, qu'on nous représente comme
la plus haute autorité morale du monde, finit par apparaître comme
un politique misérable s'accommodant, selon l'intérêt apparent de sa
secte, à tous les crimes de son temps. Massacre-t-on trois cent mille
Arméniens sectateurs du Christ? Il ne veut pas le savoir. Le grand
Turc assassin fait-il flamber trois mille femmes chrétiennes dans
l'Eglise d'Orfa? Le pape Léon XIII n'a pas un mot de révolte,
pas un cri de douleur. Et quand M^{me} Dreyfus, juive, tend vers
lui ses mains suppliantes, implore une parole de pitié, rien. La
lettre de la victime pleurante demeure sans réponse. Il pouvait
triompher de l'hérétique agenouillée, dire: « Vous niez mon pou-
voir sauveur. En vous sauvant, je vous le prouve! » Non. Pas
même cela. Rien. Rien. Pas l'aumône d'un réconfort banal, pas
le secours d'une main tendue. Il faut bien, car ses prêtres sont,
à cette heure même, occupés à soutenir de tout leur effort les
pouvoirs d'oppression, de mensonge, coalisés contre l'innocence.
Il s'agit pour eux d'accroître leur puissance encore, de gouverner
un peu plus, de maîtriser davantage les hommes par de nouvelles
victoires sur la justice et sur la liberté. Voilà pourquoi le cœur
est sourd. Voilà pourquoi, à l'appel de pitié, seul le cri d'im-
placable haine a répondu: « Innocent ou coupable, pas de juge-
ment revisé! » Et voilà tes enfants, ô Christ, qui prêchas l'amour.
Et c'est nous, incroyants, qui pensons t'honorer en ne voyant qu'un
homme en toi, c'est nous qui poursuivons ton œuvre contre les
pharisiens d'aujourd'hui, comme tu fis jadis contre ceux d'Israël.
Ainsi le veut l'ironie des destinées. »

Même en mars 1899, lorsque la lumière était faite dans toute
l'Europe, Léon XIII, dans l'audience qu'il accorda à M. Boyer
d'Agen, n'exprima pas le moindre sentiment de pitié envers la
victime; il se borna à faire l'éloge de M. Charles Dupuy, président

du Conseil des ministres, sur qui, dit-il, « les hommes d'ordre et de gouvernement peuvent compter ». Or, à ce moment même, M. Dupuy, de concert avec MM. Lebret et Freycinet, faisait les plus grands efforts pour empêcher la publication de l'enquête, pour dessaisir la cour de cassation et pour tâcher de faire prononcer par de nouveaux juges qu'il n'y avait pas de « fait nouveau » et que par conséquent la révision était impossible ! Ces choses étaient connues de l'univers entier, et Léon XIII osait s'en remettre à M. Dupuy. Cette supercherie était le *summum* de sa justice et de sa générosité !

Pie IX, dans la 64^e proposition de son *Syllabus*, avait anathématisé ceux qui prétendent que « la violation d'un serment, quelque saint qu'il soit, et toute action criminelle et honteuse opposée à la loi naturelle, non seulement ne doit pas être blâmée, mais est tout à fait licite et digne des plus grands éloges, quand elle est inspirée par l'amour de la patrie ». Léon XIII oubliait et violait cette déclaration de son prédécesseur, quand de simples laïques la remettaient en lumière dans les termes suivants : « Ce texte semble avoir prévu, dès 1864, qu'en 1899 un certain nombre de fidèles, dont quelques-uns porteurs de grands noms catholiques et monarchistes, professeraient que le faux du colonel Henry et son suicide, *incontestablement opposés à la loi éternelle*, étaient dignes des plus grands éloges parce qu'ils avaient été inspirés par le patriottisme ; et que ces personnes distinguées appuieraient *leur profession de foi anticatholique* par une souscription publique destinée à lui donner plus de poids. »¹⁾

C'est un fait que la *Voce della Verità* s'est toujours montrée hostile à Dreyfus ; à ce point qu'un correspondant romain du *Soleil* a publié, dans ce dernier journal, en avril 1899, le blâme suivant : « Il est fâcheux que la masse du parti catholique chez vous ne se soit pas placée, dès le début, sur le terrain de la révision, qui est incontestablement celui de l'honnêteté et de la justice. »²⁾

C'est un fait que la *Quinzaine*, Revue qui se piquait d'un certain libéralisme, a toujours poursuivi d'attaques odieuses non seulement Dreyfus, mais même le loyal et héroïque Picquart. Voir, par exemple, les chroniques politiques du 1^{er} septembre et du 16 décembre 1898.

C'est un fait que tous les journaux qui prétendaient parler au nom du clergé ont été violemment contre la révision. M. Yves Guyot a relevé cette hostilité dans le *Siècle* du 13 octobre 1898.

¹⁾ J. Cornély, dans le *Figaro* du 16 mai 1899.

²⁾ Lettre reproduite dans le *Journal de Genève* du 21 avril 1899.

« *L'Argus de la Presse*, a-t-il dit, m'a envoyé souvent des coupures de *Croix* où, en compagnie de Scheurer-Kestner, Picquart, Leblois, Joseph Reinach, Trarieux, Clémenceau, Jaurès, etc., mon nom est suivi de toutes les épithètes que peut inventer un sacristain bilieux en goguette.

« Dreyfus est naturellement « un traître, un misérable, un bandit ». Si nous disons qu'il a été condamné illégalement, elles nous reprochent « d'être pharisaïquement les défenseurs de la loi ». Si nous prouvons qu'il a été condamné sans preuves, les *Croix* déclarent qu'« il n'y a pas de dreyfusards parmi les curés », et elles ajoutent que « les patriotes français doivent avoir raison du péril juif ».

« Les curés et les prélat s sont les représentants autorisés de l'esprit catholique. Nous en trouvons parmi nos insulteurs et nos calomniateurs. Où sont ceux qui, à propos de l'affaire Dreyfus, ont fait entendre une parole de justice, d'humanité, ou simplement dit un mot de charité ?

« *L'Univers* a demandé qu'on emploie à notre égard des moyens illégaux, et le Conseil général de Maine-et-Loire a émis un vœu dans le même sens... On a vu se grouper autour de la vérité des hommes partis des points les plus opposés : des hommes qui s'étaient combattus dans d'autres circonstances, Zola et Anatole France, Clémenceau et Reinach, Jaurès et moi, etc. Mais nous avons trouvé contre nous tous les organes catholiques, depuis le *Peuple français* de l'abbé Garnier jusqu'à la *Gazette de France*. »

V. — La banqueroute de la religion papiste.

Une Eglise qui pratique ainsi, par ses principaux représentants, le mensonge, l'injustice et la haine, ne peut que faire banqueroute tôt ou tard. Elle s'est attiré, en attendant, les blâmes et les protestations de toutes les consciences honnêtes du monde entier, y compris une infinité de catholiques-romains, qui — il faut leur rendre cet hommage — n'ont pas craint de se séparer, dans ce cas, de leurs chefs. Ecouteons quelques voix :

M. Cornély, après avoir rappelé les infâmes machinations de Henry, s'est écrié avec une superbe ironie :

« Ah ! oui. C'était une belle âme ! C'était un grand patriote. Comme il a dû souffrir, quand il commettait toutes ces canailleries abjectes ! Mais, voilà, le patriottisme explique tout. Et le patriotisme, il l'a poussé jusqu'à la folie, ainsi que nous l'ont très bien expliqué les éminents organisateurs de la « Patrie française ». Oui, jusqu'à la folie. Et comme la folie est contagieuse, il s'est trouvé un grand nombre de personnes des plus honorables qui ont subi à leur tour un vertige et se sont mises à souscrire en mémoire d'Henry, sans s'apercevoir qu'elles ouvraient une chapelle à l'Abus de confiance, au Faux et au Suicide.

« Ce qui me chiffonne un peu dans toute cette histoire-là, c'est que réellement *on nous a pris pendant trop longtemps pour des imbéciles...* *On ne berne pas un peuple plus effrontément.* Je sais bien que, parmi nous, les dupes foisonnent qui ne demandent qu'à être trompées et qui justifient cette imprudence méprisante. Nous les voyons encore, ces bonnes dupes, par milliers, serrer les poings et rouler les yeux en affirmant qu'on insulte l'armée quand on veut la débarrasser des faussaires. Mais tout de même, on aurait dû avoir égard à notre docilité, à notre gentillesse et *s'arranger pour nous tromper plus proprement.* Cette figure d'Henry, qui devient plus répugnante à mesure que les jours s'écoulent et que les crimes apparaissent, cette figure d'Henry évoque fatalement une autre figure toute de dévouement, d'abnégation et de stoïcisme silencieux et tranquille: celle de Picquart. Picquart, qui n'avait rien à gagner et qui avait tout à perdre en voulant réparer une iniquité; Picquart, qui était le plus jeune colonel de l'armée française, enfant gâté de ses chefs, adoré de ses camarades, certain d'arriver au sommet de la hiérarchie; il a tout sacrifié, tout brisé pour arracher à un supplice immérité l'enfant d'une race contre laquelle il nourrissait une répulsion atavique.

« Je le dis en toute sincérité: ce sera l'honneur de notre génération d'avoir produit non seulement des soldats qui savent braver la mort, embusquée dans les marais intertropicaux ou planant sur eux dans les feux du soleil; mais aussi un soldat qui a préféré la vérité et la justice aux honneurs et qui a su braver l'opinion publique égarée. Comme ce sera notre honte qu'il ne se soit pas trouvé encore parmi nos gouvernants un homme assez énergique pour mépriser quelques braillards et lui rendre la liberté. »

Il en a été de même de la presse cléricale en dehors de la France. En Suisse, par exemple, le *Courrier de Genève*, le *Pays de Porrentruy*, la *Liberté* de Fribourg se sont signalés par leur obstination à maintenir la prétendue culpabilité de Dreyfus et de Picquart. Ce dernier journal a dit de Zola, lorsque Zola a demandé justice pour l'innocent: « On devrait arrêter ce dangereux anarchiste »; et il a déversé les injures les plus grossières contre les « dreyfusards », qu'il représentait comme des ennemis de l'ordre, de la patrie et du catholicisme. Prodigieuses en fait de mensonges étaient les « Lettres de Paris » publiées par ce journal sous la signature: Saint-Méran, ou P. D. « Il faut croire, a dit Cornély, que le culte de l'iniquité inflige aux cerveaux humains des déformations toutes spéciales. »¹⁾

En décembre 1898, M. Maurice Vernes a écrit aussi un éloquent et courageux article sur « la faillite des classes dirigeantes », et il s'est détourné d'elles avec dégoût.

Sur qui doit retomber le désordre des esprits et des consciences, qui a caractérisé la France pendant les débats de cette affaire Dreyfus? N'hésitons pas à le dire, *sur la mauvaise éducatrice de la France*, sur celle qui la nourrit de mensonges et d'erreurs, de palinodies et de scandales, sur celle qui lui enseigne un faux évangile, une fausse religion, une fausse histoire, sur celle qui par sa casuistique jésuitique lui apprend à tourner la vérité, à se jouer de la conscience, à ruser avec le devoir, à pratiquer la morale du

¹⁾ *Figaro* du 25 mai 1899.

« pas vu pas pris », etc. Or quelle est cette éducatrice? *Rome*. Voilà donc la grande coupable; et tant que la France n'aura pas rompu avec cette institution corrompue et corruptrice, elle ne fera que tomber toujours de plus en plus en décadence. Oui, c'est la papauté et ses agents qui doivent porter le terrible poids de la responsabilité morale et religieuse de toute cette affaire. Une religion qui a pu conduire une nation aussi spirituelle et aussi généreuse que la France, à un état où l'on s'insulte et se déifie continuellement, où l'on s'intente réciprocement des procès en diffamation ou en calomnie, où l'on se bat en duel constamment, et où, d'autre part, on peut rester froid, indifférent, cruel même en présence de monstruosités qui, dans tout le monde civilisé, indignent quiconque n'est pas papiste.

Le *Journal de Genève* du 18 janvier 1899 a ainsi décrit cette situation: « Que des juges militaires, violant toutes les règles, non seulement de la procédure, mais de la simple loyauté, communiquent aux membres d'un conseil de guerre des documents ignorés de l'accusé et de son avocat; qu'ils perquisitionnent en leur absence au domicile d'officiers qui ne sont même pas des accusés, uniquement parce que ces officiers sont soupçonnés de croire qu'une erreur affreuse a été commise; que les mêmes juges laissent en échange courir des drôles dont chacun sait bien qu'ils sont capables de tout — même de manger à deux râteliers — et qui sont probablement coupables de tous les crimes que la rumeur publique leur prête — ils en sont venus, du reste, à les avouer en en rejetant, il est vrai, toute la responsabilité sur leurs chefs — on feint de tout ignorer; on n'y veut rien voir qu'un excès de zèle, et encore!

« Mais qu'un membre de la cour de cassation, entré dans cette compagnie à la suite de polémiques très orageuses, dans des circonstances spéciales qui pourraient faire supposer que cette distinction était la récompense de services rendus d'ordre essentiellement politique, que ce juge d'occasion accuse ses collègues, les plus estimés, de manquer au devoir de l'impartialité parce qu'ils ne traitent pas en condamné un officier accusé de crimes qu'il n'a certainement pas commis, on trouve cela admirable; on encourage l'ex-magistrat qui a jeté sa toge aux orties du journalisme, à suivre sa pointe. Et quand il dénonce au mépris public ceux dont il a eu l'insigne honneur d'être le collègue, et la cour dont il était membre comme une sorte de cour des miracles où l'on se livre à des pratiques frauduleuses, on ne songe même pas à le trouver étrange. Le grog du colonel Picquart est devenu une affaire d'Etat, un grog historique, et pour punir un tel crime, il ne faudrait rien moins que la ciguë de Socrate.

« Et la moitié de la presse de Paris, celle qui se vend le plus dans la rue, qui fait le plus de bruit et qui pratique son noble métier avec tant de dévouement qu'elle commettrait des crimes pour avoir l'honneur de les raconter, toute cette presse qui se prétend l'amie de l'armée et qui la diffame sans s'en douter, cette presse qu'on écoute tout en sachant très bien qu'elle ment, fait à ce transfuge de la magistrature une réclame digne d'elle et de lui.

« Et tout cela n'éveille pas dans le public une indignation qui soit en rapport avec la gravité du méfait. Car s'il en était autrement, ceux qui font ces choses en vue d'un avantage personnel y regarderaient à deux fois avant de s'y risquer, parce que la prime à gagner ne vaudrait pas le prix de l'enjeu.

« C'est avec une sorte d'entrain joyeux que des députés, des sénateurs, des publicistes, de simples « intellectuels » s'efforcent de diffamer la magistrature la plus haute de leur pays, la plus respectée au dedans, la plus considérée au dehors, parce qu'elle se permet de conduire avec conscience une enquête qui lui a été confiée et parce qu'elle recherche, avec toutes les précautions voulues, si l'on n'aurait pas condamné injustement un officier de l'armée pour le crime qu'un autre a commis. Empêcher cette enquête d'aboutir est devenu pour certaines gens le premier de tous les devoirs: il y va, disent-ils, de l'honneur du pays que la condamnation, même injuste, prononcée contre un officier ne puisse être ni reconnue ni réparée: c'est leur façon de prouver à l'armée l'amour et le respect qu'ils ont pour elle.

« Toutes les notions de la morale et même celles du simple bon sens sont tellement brouillées dans ce long roman d'aventures que l'on en est à se demander si la maladie mentale collective qui a pris cette forme extraordinaire n'en est pas arrivée à la crise aiguë qui précède les grandes catastrophes. »

Quel terrible désarroi! Des juges qui ne veulent pas que la question soit posée! Des innocents condamnés et emprisonnés, des criminels innocentés et laissés en liberté! Et cela, au vu et su de l'Europe scandalisée et indignée! Des députés votant selon les caprices des ministres, des ministres administrant selon les caprices des généraux, des généraux commandant selon les caprices des jésuites! Des nationalistes confondant la nation avec l'armée et l'armée avec l'état-major, et innocentant les crimes de l'état-major sous prétexte de sauvegarder l'armée et la nation! Des académiciens sanctionnant ce vulgaire et plat sophisme, malgré l'élite de l'université qui démasque les faux et les faussaires, et qui revendique les droits absous de la vérité et de la justice! Et le peuple, tout d'abord surpris par les procédés captieux de Rome, se retournant ensuite, heureusement, du côté des victimes de Rome!

Et dans cette confusion provoquée par Rome, des millions de citoyens dupés par Rome et voulant être dupés! Et Rome plus habile que jamais à les satisfaire, c'est-à-dire à mentir, à calomnier, à injurier, à discréderiter, à annihiler, à réclamer une nouvelle Saint-Barthélemy et le reste!

Et ce qu'il y a de plus terrible encore que l'erreur et l'iniquité, c'est l'inconscience publique qui a rendu possibles cette erreur et cette iniquité. Et cette inconscience est le fruit de l'éducation cléricale; cette « bonne foi dans la vilenie et dans la cruauté », c'est proprement ce qu'on appelle l'esprit jésuitique. L'homme vaut ce que vaut sa conscience; il est un héros ou un animal perverti, selon que sa conscience est noble ou corrompue. Or Rome a perverti toutes les nations qu'elle a dirigées; pourquoi? parce qu'elle les a dirigées en étouffant leurs consciences.

Clémenceau, définissant « l'esprit public » en France, a dit (*Aurore* du 13 décembre 1898): « Concevoir la justice et la réclamer impartialement pour tous est une chose assez simple. La faire pénétrer dans le cœur des foules à travers les croûtes d'ignorance, de passions, de préjugés séculaires, est une entreprise au-dessus de l'ordinaire. Si nos grands chefs militaires ou civils ont pu commettre la rare accumulation de méfaits que nous avons vue, quelle autre raison en trouver que l'incommensurable passivité de la conscience populaire hypnotisée par la soutane et par l'uniforme, sans souci des idées dont ces étoffes représentatives sont supposées être le signe. La soutane se donne pour l'habit de la justice et de la bonté. Mais toutes les fois qu'elle a conduit les hommes aux actes d'injustice et de cruauté, les foules l'y ont suivie, convaincues de servir la bonne cause. Supériorité, chez les âmes faibles, de la puissance du signe sur l'idée. Nous avions conçu l'espérance d'avoir franchi ce stage d'humanité. Les événements, non sans brutalité, nous ont démontré le contraire. L'uniforme militaire est le signe de la défense du foyer, mais l'histoire montre qu'il peut très bien se retourner contre le foyer lui-même, et nous n'avons pas à remonter bien haut dans nos annales pour en avoir des exemples fameux. Il n'importe. Lorsque des chefs militaires ont été mis en cause, lorsqu'il a été argué que certains d'entre eux avaient gravement manqué à ce qui fait le fondement du foyer, la justice et la loi, les masses populaires, mises en demeure de choisir entre le signe et l'idée, se sont hautement prononcées pour le signe contre l'idée. »

La vérité est que Rome n'apprend guère à ses sujets qu'à injurier ses adversaires et à glorifier les faux et les faussaires. Jamais la France n'a été aussi « menée » par le parti ultramontain que

depuis le concile du Vatican. Or voyez ce que l'inaffiable et les infaillibilistes ont fait, je ne dirai pas de la France même, mais d'un trop grand nombre de Français ; voyez le ton de leurs journaux, de leurs polémiques, et le « respect » de leurs procédés. Voici ce que le *Temps* du 21 février dernier écrivait sur ce sujet :

« Il est impossible de ne pas être frappé, avec une sorte d'humiliation nationale, du contraste que forme l'attitude de l'étranger avec celle d'une partie de la presse française et avec les manifestations scandaleuses dont les rues de Paris ont été le théâtre. De toutes les parties de l'ancien et du nouveau monde sont arrivés à l'adresse du président de la République qui vient de mourir et du nouveau président qui lui succède dans la haute mission de représenter la France les témoignages du respect le plus déférent ou des sympathies les plus honorables et les plus touchantes. Dans le même temps, il semble, à ne consulter que les apparences, heureusement trompeuses, que nous autres Français nous n'ayons que des injures pour accompagner les funérailles de l'un et des sifflets pour saluer l'avènement de l'autre. Faut-il donc que les étrangers nous donnent, à cette occasion et dans des circonstances si graves, une leçon de tenue morale, de décence publique et de respect pour la France elle-même, personnifiée nécessairement dans son premier magistrat ?

« Nous ne savons s'il est un symptôme plus triste du désarroi des idées et des mœurs du jour, surtout dans une partie de la presse, que cette impuissance où nous paraissions être de contenir nos passions du moment, et de nous abstenir d'insulter jusqu'à prétendre les avilir ceux qui ne sont pas de notre coterie, ou que nous suspectons d'avoir une autre opinion que la nôtre sur telle question qui nous tient au cœur. De loin et du dehors on voit mieux les choses et l'on juge plus équitablement les hommes que la France a honorés de son choix. On rend justice aux qualités de bon sens, d'honnêteté, de modération pacifique, de dignité correcte dont ils ont paru revêtus, sans insister sur celles qui pouvaient leur manquer. Et, en faisant ainsi, les étrangers n'ont qu'un désir : honorer la France dans la personne de ces hommes qui, légalement, la représentent à leurs yeux et la représentent en toute convenance et sécurité. Et nous tiendrions à les contredire violemment et à repousser des hommages qui vont à la patrie tout entière ! Nous donnerions aux ennemis qui s'en réjouissent et à nos amis qui s'en affligen le spectacle de gens furieux qui aiment mieux se calomnier eux-mêmes que de montrer entre adversaires d'un jour quelque courtoisie et quelque équité ! Que ferions-nous de mieux si nous voulions, en vérité, ruiner le gouvernement de la République au-

près de nos voisins, et par là même humilier la France elle-même devant le monde entier? »

Hélas! Rien de plus vrai! C'est ainsi que Rome apprend le respect et la liberté aux peuples qu'elle dirige et aux consciences qu'elle forme!

Le Play a dit: « La vraie source de nos maux est dans l'esprit de sophisme inculqué à notre race par un siècle de révolution. » Le Play a vu le mal, l'esprit de sophisme; mais il n'a pas vu la cause du mal. Dire que l'esprit de sophisme a été inculqué à la France par un siècle de révolution, c'est expliquer l'effet par l'effet, c'est-à-dire ne rien expliquer. L'esprit de sophisme dont souffre la France, vient du jésuitisme et de l'ultramontanisme, qui faussent l'intelligence dès le collège et dès le séminaire, et qui prolongent cette falsification dans le confessional, la sacristie et le couvent. La France jésuitico-ultramontaine se croit catholique, mais elle ne l'est pas; et elle ne l'est pas, parce qu'elle n'a plus la foi catholique, mais seulement la superstition, qui est la maladie de la foi. La France actuelle n'est plus croyante, mais crédule; sa crédulité est même enfantine. Comme l'a dit M. Cornély, depuis un an elle rend très vraisemblable l'histoire de Jonas (telle qu'on la raconte aux enfants), car elle a absorbé des choses « auprès desquelles l'enfouissement d'un homme même dans le ventre d'une sardine ne serait qu'un jeu d'enfant ».

Rappelons le superbe article de G. Duruy dans le *Figaro* du 22 février 1899, article réclamant pour la France ce qui lui manque le plus, *la Vérité!* Or qui donnera la vérité à la France? Certes, ce n'est ni le pape, ni le nonce, ni les jésuites, puisque ces hommes sont les maîtres de la France et que la France se débat et se ruine dans la perversité de leur enseignement.

Telle est l'exacte psychologie de l'affaire Dreyfus. Telle est la vraie mentalité romaine. Si la science a constaté qu'à force de vivre dans l'obscurité, l'œil finit par ne plus voir, de même dans l'Eglise romaine les esprits les mieux doués finissent par sophistiquer et divaguer. Ne sont-ils pas étranges, en effet, ces ultramontains qui accusent leurs adversaires d'anarchie, et qui sont eux-mêmes les pires anarchistes en religion; qui posent pour défendre les principes et qui les violent, qui font profession de soutenir les dogmes et qui les dénaturent, qui ridiculisent Veuillot en politique et qui l'acclament en religion, qui admirent les fanatiques de l'erreur parce qu'ils sont « crânes », et qui repoussent les témoins de la vérité parce qu'ils sont « vrais »? Ne sont-ils pas étranges, ces Français qui ont avoué que la guerre de 1870 a été « la guerre de l'impératrice », c'est-à-dire la guerre de l'ultramonta-

nisme contre le protestantisme, et qui, après avoir été conduits à la défaite par l'ultramontanisme, se jettent de plus belle dans les bras de ce même ultramontanisme, sous prétexte de se relever, de se corriger, de s'améliorer ? N'est-ce pas une étrange logique que celle qui fait prendre en plus grande dose, comme remède, le poison qui, à petite dose, a failli donner la mort ? C'est un fait qu'actuellement, en France, les agents et les amis des jésuites remplissent les postes les plus influents des administrations et des institutions, soit militaires, soit civiles, soit universitaires.¹⁾ Or ce fait n'est-il pas de la plus extrême gravité ? Loin de moi la pensée que la France soit déjà vouée à une décadence irrémédiable ; mais toujours est-il que la puissance qui la domine, l'inspire (à son insu peut-être) et l'hypnotise, est une puissance de mort. Après la banqueroute morale et religieuse, gare la décadence politique et la ruine sociale ! Si elle ne voit pas qu'elle est sur ce chemin, c'est qu'elle est bien malade. Nous préférons être du nombre des amis qui sauvent en disant la vérité et en montrant le remède, plutôt que du nombre des flatteurs et des charlatans qui tuent le malade en exploitant la maladie.

VI. — Deux Affaires antérieures à l'Affaire Dreyfus.

Il faudrait être bien superficiel pour ne pas apercevoir les analogies de situations et de raisonnements qui existent entre l'affaire Dreyfus et l'affaire qui a si vivement passionné l'Europe en 1869 et 1870, je veux dire l'affaire de l'insaillibilité papale, et aussi l'affaire qui a rempli le seizième siècle, je veux dire l'affaire du protestantisme. Sans doute il y a, entre ces trois procès, d'énormes différences ; mais grandes cependant sont les ressemblances.

D'abord, c'est le même esprit de la part de Rome. Rome a voulu, au seizième siècle, écraser le protestantisme qui la gênait et l'empêchait d'être la maîtresse de l'Europe ; elle l'a condamné au concile de Trente, sans qu'il y fût présent ; elle a produit contre lui des textes détournés et des documents falsifiés. Ne pouvant l'enfermer à l'île du Diable, elle a armé les puissances soumises à sa juridiction et elle les a jetées sur les foules protestantes. Elle a fait couler le sang, en joignant à la barbarie la calomnie, l'injure et l'anathème.

Et Rome a voulu ensuite se débarrasser des gallicans, des joséphistes, des fébroniens, etc., comme elle avait voulu se débarrasser

¹⁾ Voir, dans *l'Aurore* du 3 novembre 1898, l'article sur les « états-majors civils et militaires » ; et dans le numéro du 10 mars 1899, l'effrayant article intitulé : *L'armée noire* ; et dans celui du 23 juin, l'article intitulé : *L'ennemi*.

des protestants. Et elle a organisé son concile du Vatican comme elle avait organisé son concile de Trente. Et elle a su, par la ruse, y étouffer la liberté, s'y faire une majorité servile, écarter les *non placet*, en un mot proclamer le faux dogme de l'infalibilité du pape, comme elle avait proclamé les faux dogmes de Trente. Donc même esprit et mêmes visées.

Ensuite, mêmes procédés et mêmes arguments. Ainsi que dans l'affaire Dreyfus, des semblants de tribunaux, où les questions, posées en l'absence des adversaires, étaient détournées, escamotées et résolues au mépris de toute vérité. Des juges triés sur le volet, des commissions présidées et dirigées par des valets, des règlements permettant les cris : *taceat et descendat*; M. l'évêque Strossmayer doit s'en souvenir encore. Ce n'est pas tout. Des promesses d'avancement : Souvenez-vous de vos circonscriptions électORALES! Souvenez-vous de vos évêchés et de vos archevêchés; vous qui voulez troquer une robe violette contre une rouge, vous qui convoitez un chapeau, etc., attention! Au contraire, menaces aux opposants : gare la suspension, l'interdit, la démission forcée, la relégation, etc.!

Et les masses ont raisonné alors comme elles raisonnent aujourd'hui :

Sous prétexte de glorifier l'Eglise, elles ont abdiqué entre les mains des jésuites, comme aujourd'hui, sous prétexte de glorifier l'armée, elles abdiquent entre les mains de l'état-major.

Sous prétexte que des cardinaux et des évêques ne peuvent pas se tromper en jugeant une question de théologie, elles ont voté aveuglément l'infalibilité du pape, comme aujourd'hui, sous prétexte que cinq ministres de la guerre et sept généraux ne peuvent pas se tromper en jugeant un militaire et des questions militaires.

On avait beau en appeler à leur intelligence, à leur raison, et vouloir leur démontrer que l'infalibilité d'un homme, étant une absurdité, ne pouvait pas être un dogme; les masses, habituées à la crédulité aveugle, ne voulaient pas raisonner leur foi, comme aujourd'hui ces mêmes masses ne veulent pas discuter les choses de l'armée, l'armée étant sacrée! Qui pourrait oublier l'ineffable logique du caricaturiste Caran d'Ache? « C'est parce que je suis soldat, a-t-il dit, que je crois à la culpabilité de Dreyfus. Unique-ment parce que je suis soldat, parce qu'il a été condamné par des soldats, parce que des soldats, comme le général Roget, dont la déposition me semble lumineuse, m'affirment aujourd'hui encore qu'il est coupable, et que je ne vois pas en vérité pourquoi tous ces soldats le déclareraient coupable s'il ne l'était pas. Mais j'ajoute que si on parvenait à me démontrer qu'il est innocent, j'en serais ravi!... C'est très esthétique, une armée. Moi, je rêve pour la

France d'une petite armée, d'une armée professionnelle très bien habillée. Je la veux très bien habillée, parce que c'est le seul moyen d'avoir des soldats magnifiques: de beaux grenadiers, de superbes dragons, d'élégants lanciers. » Donc Dreyfus est coupable! — Les cardinaux ont de magnifiques manteaux, les évêques en crosses et en mitres sont d'un bel effet décoratif: donc le pape est infaillible!

Ne pouvant supprimer l'hérésie, supprimons les hérétiques. Donc anathèmes aux protestants, aux anciens-catholiques, aux juifs, à tous les apostats, gens dangereux qu'il faut écraser, prendre par la famine, discréditer, ruiner. Mort aux juifs! Vive la Saint-Barthélemy! A bas les traîtres!...

Ne discutons pas, mais croyons. Et si nous croyons vraiment, combattons, tuons; vive le sabre, vive l'armée; en prison ceux qui dénoncent notre justice et accusent nos tribunaux!...

Il n'y a pas de question catholique en dehors du pape infaillible, comme il n'y a pas de question Dreyfus en dehors du jugement de 1894!

Le concile de Trente et le concile du Vatican ont jugé: donc la chose est jugée, *causa finita est*. De même, le tribunal militaire a jugé en 1894: donc l'affaire Dreyfus est terminée; c'est chose jugée!...

Le pape a été juge et partie, comme l'état-major a été juge et partie. N'importe. Le pape est infaillible, l'état-major est infaillible. Vive l'Eglise, vive l'armée!...

Telles sont les insanités par lesquelles les meneurs du parti jésuitico-ultramontain, dans les trois affaires susdites, ont hypnotisé le cerveau des masses et même des « hautes » classes, contre les protestants, contre les anciens-catholiques, contre les juifs.

Heureusement, des hommes se sont levés qui ont eu le courage de tenir tête à cette camarilla. Heureusement, un Zola a osé s'écrier: *J'accuse!* Heureusement, un Clémenceau a su écrire des centaines de pages d'une éloquence vibrante, comme celle-ci: « Poursuivons, sans haine contre les personnes, la grande enquête dont cette symbolique affaire Dreyfus nous apporte les éléments. Faisons la vérité, toute la vérité, sur les hommes, sur les institutions qui se sont mises d'elles-mêmes si remarquablement en cause. La lumière partout, jusque dans les recoins les plus obscurs. Que le peuple, tout le peuple français, voie bien ce qui est, tout ce qui est. Qu'on le lui fasse comprendre. Qu'il se pénètre de l'idée que punir les coupables n'est qu'une tâche secondaire, et qu'il faut remédier, par-dessus toutes choses, au mal social d'égoïsme solidaire dont ces culpabilités sont le fruit. Mal ancien dont la République n'a fait que généraliser les symptômes, en ajoutant aux

anciennes oligarchies une nouvelle oligarchie de médiocrité gouvernante! L'autorité, dans notre République, a fait la même faillite que dans la monarchie. »

Heureusement, en 1870 et depuis, des hommes de foi ont osé dire aussi que l'autorité, dans l'Eglise romaine, a fait faillite comme la liberté, comme la vérité, comme la religion même. Quoique en minorité, ces hommes n'ont désespéré de rien: ni la victoire des jésuites, ni la lâcheté des masses ne les ont effrayés; ils ont relevé courageusement le drapeau de la catholicité, et ils le tiennent encore haut et ferme. Leur petit bataillon carré, décimé sans cesse, se reforme sans cesse et ne se rend jamais. Il attend le retour des égarés, persuadé que ceux-ci finiront par voir où est la vérité et où est l'erreur. En pleine bataille, nous leur crions déjà ces paroles de Clémenceau: « Courage, amis, il n'y a point de défaite pour la vérité. Tremblez, menteurs, vous êtes perdus! »

Heureusement, aux XVI^e et XVII^e siècles, il s'est trouvé aussi des hommes de foi, qui, scandalisés et indignés des iniquités romaines, ont voulu libérer leur âme et sauver leur conscience; des vaillants qui, traqués par les défenseurs de la papauté et par les chefs de dragonnades inféodés à celle-ci, n'ont pas craint de protester, de proclamer la vérité, de sacrifier leurs biens, de supporter l'exil et même d'affronter la mort, plutôt que de se soumettre au mensonge; hérétiques sur plusieurs points, oui, mais plus encore martyrs, intrépides, renaissant de leurs cendres, marchant de défaite en défaite, jusqu'à ce qu'enfin ils aient forcé et la tiare et le sabre à leur rendre justice en capitulant.

Telle est la grande et admirable leçon qui ressort, claire, palpable, sublime, de toutes ces horribles « affaires »: c'est que, malgré toutes les intrigues, toutes les ruses, toutes les fourberies, toutes les fabrications de faux, tous les faux serments, toutes les condamnations, la vérité est, en définitive, plus forte que l'erreur, et la justice que l'injustice; c'est que les minorités, quand elles ont la vérité et la justice pour elles, sont invincibles; c'est que les majorités, en apparence triomphantes, ont beau les insulter, les bafouer, les railler, les frapper, les emprisonner, les bannir, elles résistent, elles voient peu à peu leurs rangs s'accroître et se fortifier, et finalement elles triomphent. C'est Dieu dans l'histoire, la grande vision réconfortante!

25 juin 1899.

E. MICHAUD.